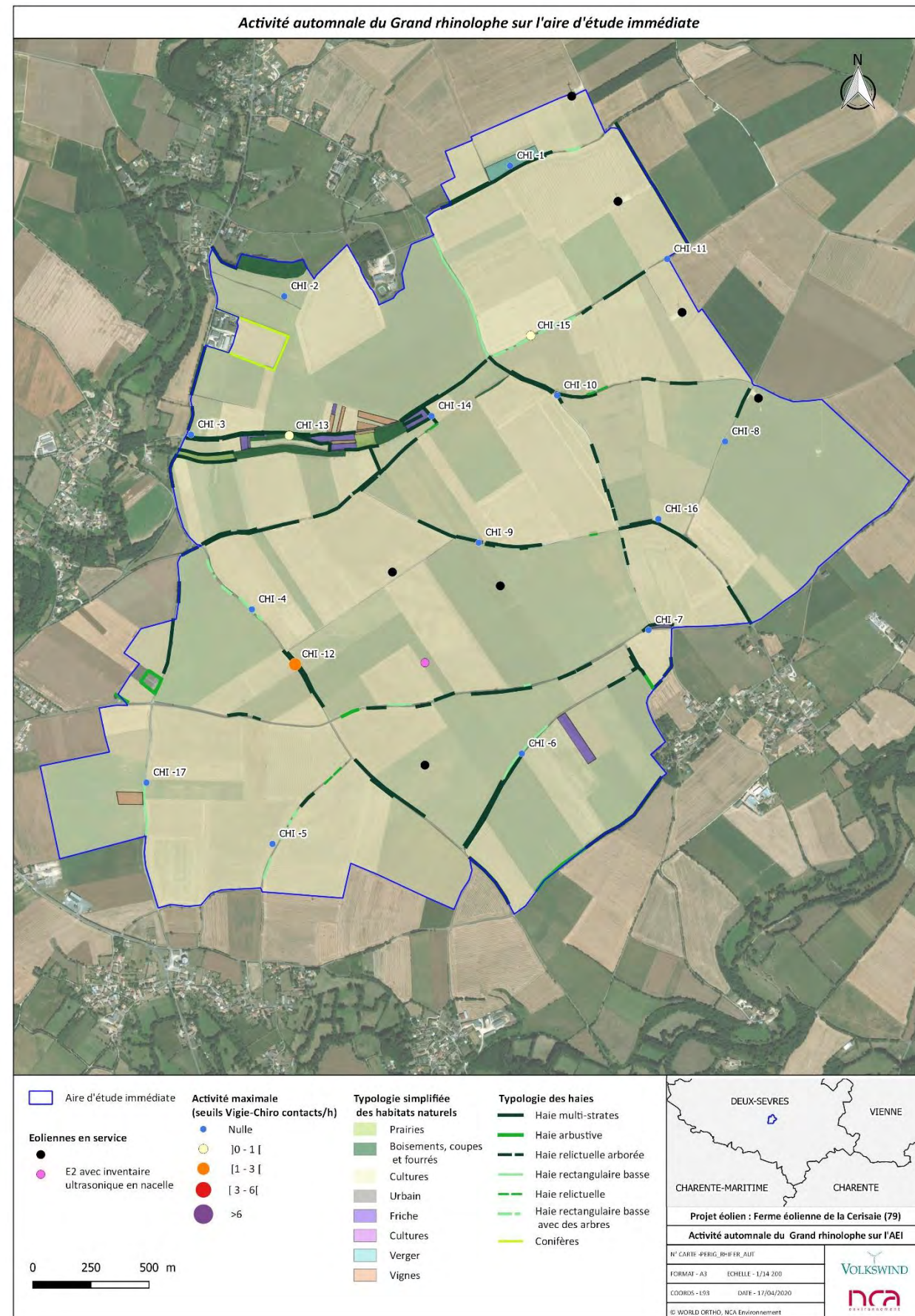


Grand Rhinolophe - *Rhinolophus ferrumequinum*





Grand Rhinolophe - Yves Peyrard

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexes II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Vulnérable (VU)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

C'est une des plus grandes chauves-souris de France. Le Grand Rhinolophe se retrouve dans toute la partie centre, ouest et sud-ouest de la France. Pour chasser, il affectionne les milieux bocagers où il trouve ses proies favorites : les coléoptères coprophages. Les haies ont une très grande importance pour cette espèce qui les utilise comme routes de vol. En période estivale, le Grand Rhinolophe est souvent retrouvé dans les combles et greniers. Les populations de cette espèce ont subi une forte régression dans le nord et le centre de l'Europe au cours du XX^{ème} siècle. Depuis 1990, les populations ont cessé de diminuer et une faible augmentation a même été constatée. En France, la population de Grands Rhinolophes est estimée à 40 000 individus, avec une plus forte densité dans l'ouest (Arthur et Lemaire, 2015).

Ses habitats de chasse et de gîte sont peu présents sur l'AEI. Ces derniers se cantonnent aux zones urbanisées à proximité du secteur d'étude.

L'espèce a été enregistrée sur les trois saisons. Elle est peu présente globalement sur l'AEI, mais une activité très forte a pu être enregistrée sur le point 3 au printemps, modérée sur le point 13 en été et de même sur le point 12 en automne.

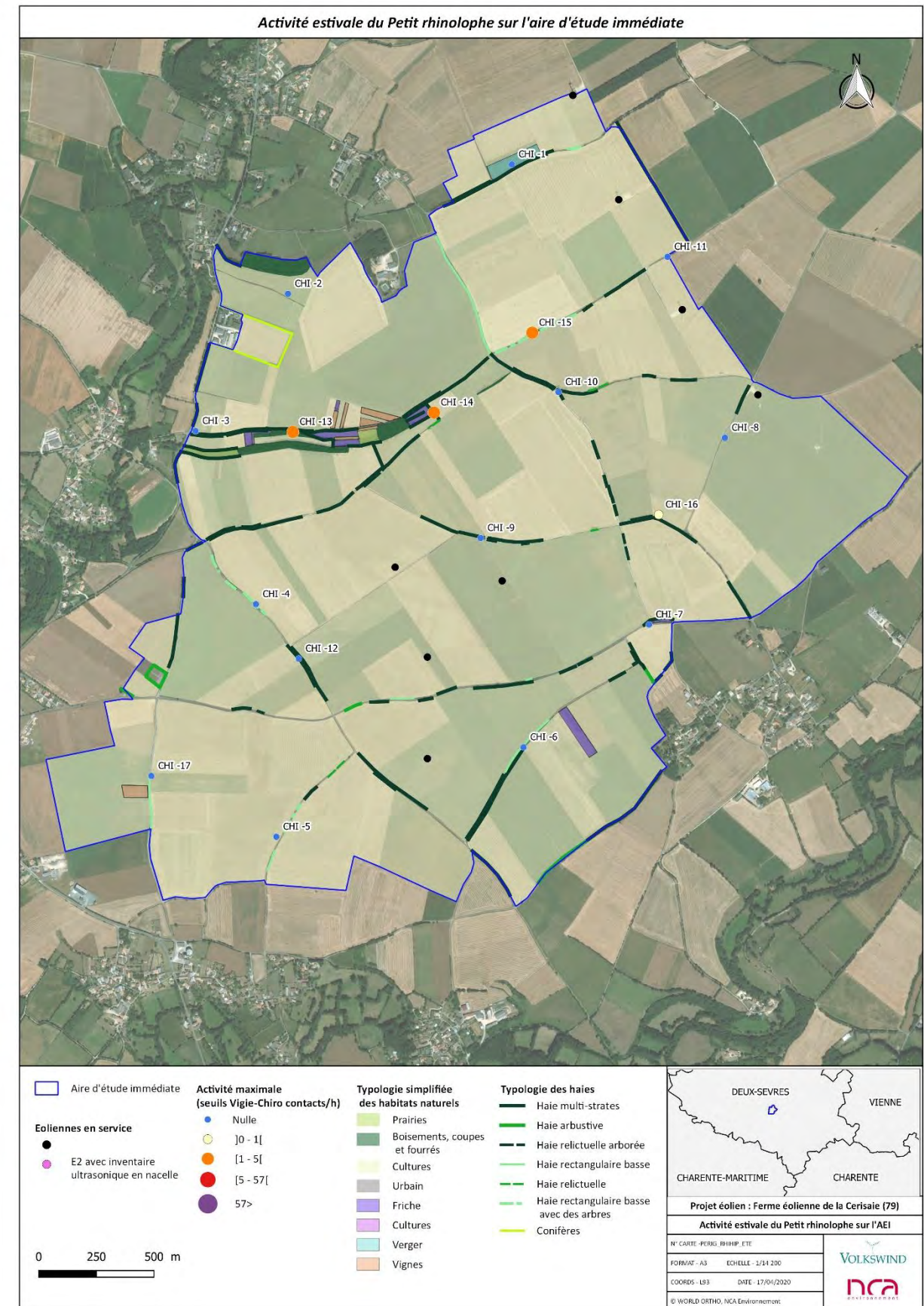
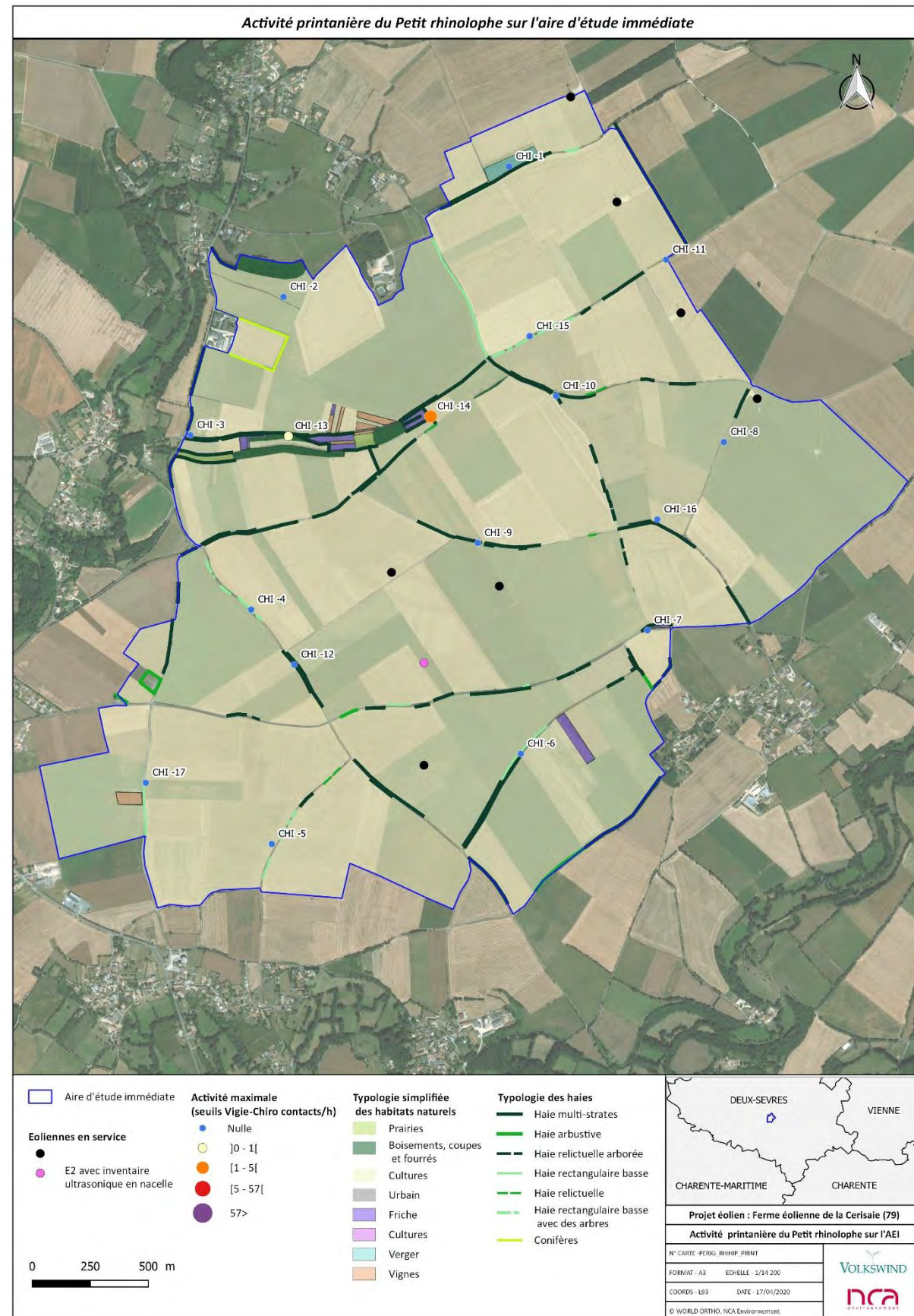
Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

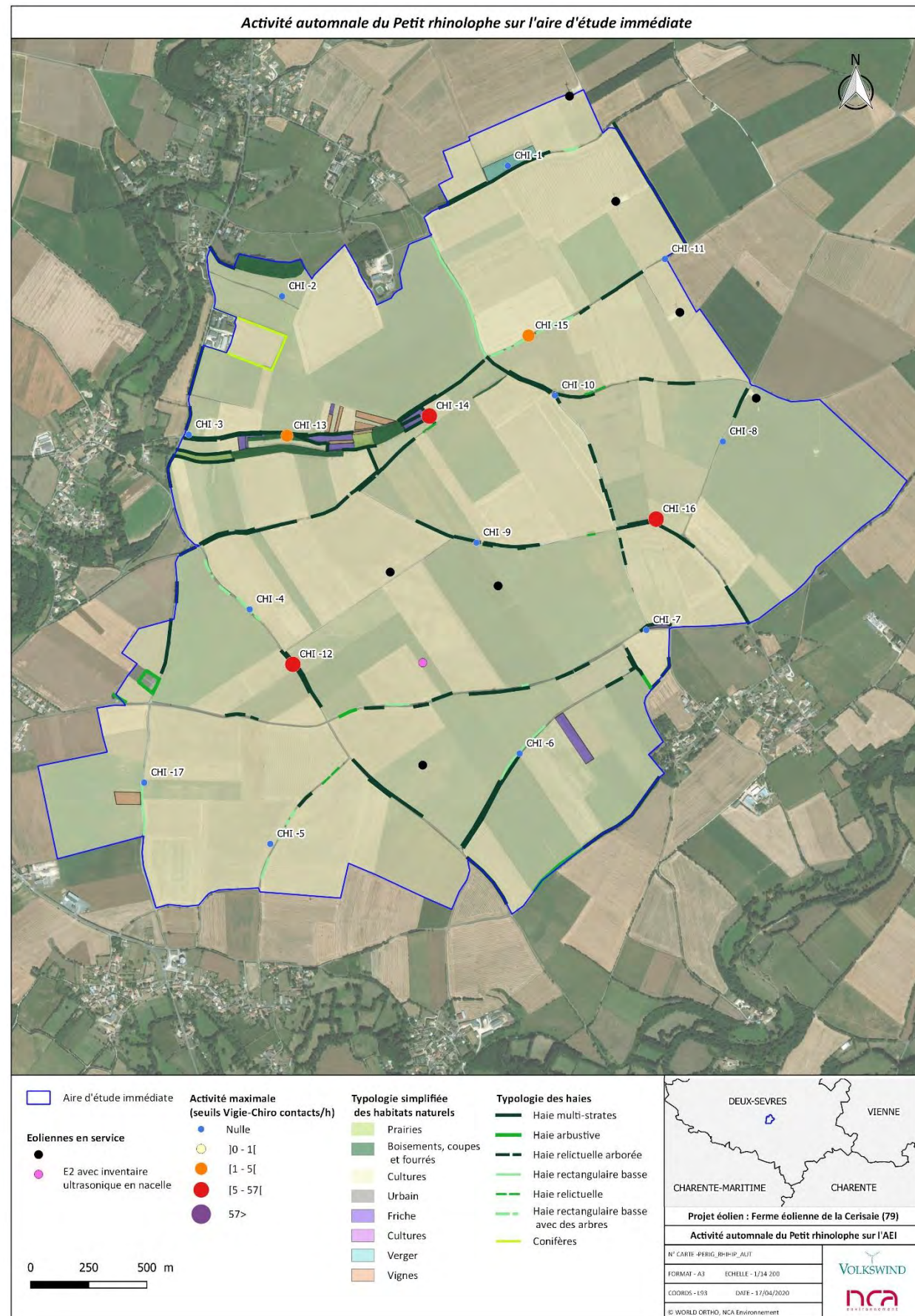
- Une patrimonialité modérée (LRR : VU et statut régional : commun)
- Un enjeu habitat faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (10 nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro modéré à très fort (au printemps)
- Une activité globale modérée à très forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors faible à modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Modérée	Faible	Modérée à très forte	Faible à modéré

Petit Rhinolophe - *Rhinolophus hipposideros*





Petit Rhinolophe - NE17

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe II et IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Quasi-menacée (NT)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Commun

Le Petit Rhinolophe se retrouve dans toute la partie centre, ouest et sud-ouest de la France. Concernant ses territoires de chasse, il utilise préférentiellement les haies et lisières pour se déplacer et chasse en forêt et en prairies bocagères. Ses gîtes d'été se concentrent dans les bâtiments.

Les effectifs des populations sont pour l'heure sous-estimés. Aujourd'hui, une estimation de 32 000 individus en France est d'actualité. Les plus gros rassemblements de Petits Rhinolophes sont observés dans le centre du pays.

Ses habitats de chasse se limitent, comme pour le Grand Rhinolophe, aux parcelles bocagères de prairies. Il y a donc peu d'habitats favorables à la chasse sur l'AEI. Cependant, les réseaux de haies peuvent être utilisés pour le transit. Ses habitats de gîte sont présents à proximité (bâti).

Cette espèce a été contactée sur l'ensemble des trois saisons. Au printemps et en été, son activité est modérée sur certains points tandis qu'en automne, elle est forte au niveau des points 12, 14 et 16.

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

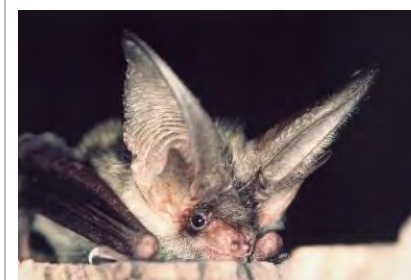
- Une patrimonialité faible (LRR : NT et statut régional : commun)
- Un enjeu habitat très faible (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (11 nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro fort
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Faible	Très faible	Forte	Modéré

Oreillard gris - *Plecotus austriacus*





Oreillard gris - CPEPESC FC

Statut de protection nationale	Protection nationale
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe IV
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure (LC)
Liste rouge régionale	Préoccupation mineure (LC)
Statut régional (PRA 2013-2017)	Assez rare

L'Oreillard gris est une espèce anthropophile qui chasse principalement en milieu ouvert urbain (jardins et parcs) et très rarement en forêt de feuillus. Il installe ses colonies dans les combles des vieux bâtiments et passe l'hiver dans des cavernes. C'est une espèce plutôt sédentaire. Les populations sont régulièrement victimes de l'Homme du fait de leur comportement anthropophile. Les réaménagements des combles ou les rénovations des toitures font partie des principales menaces qui pèsent sur l'espèce.

La zone d'étude présente peu de potentiel pour le gîte de cet oreillard, mises à part les zones urbanisées à proximité. Ses habitats de chasse sont par contre localisés sur l'AEI.

L'Oreillard gris a été contacté sur les trois saisons. Son activité est faible à forte sur l'AEI (forte sur le point 13 en été).

Selon la méthode de détermination de la patrimonialité expliquée dans la méthodologie, on a pour cette espèce :

- Une patrimonialité forte (LRR : LC et statut régional : assez rare)
- Un enjeu habitat modéré (croisement entre la patrimonialité et la présence d'habitat)
- Une occurrence très forte (plus de 10 nuits)
- Un seuil Vigie-Chiro fort (en été)
- Une activité globale forte

L'enjeu fonctionnel qui en résulte est alors modéré.

Patrimonialité	Enjeu d'habitat	Activité globale	Enjeu fonctionnel AEI
Forte	Modéré	Forte	Modéré